

RETOUR D'EXPÉRIENCE

DÉVELOPPER LE BOIS ÉNERGIE EN IMPLIQUANT LES COLLECTIVITÉS ET CITOYENS

DÉTENUE À 66 % PAR LES CITOYENS ET COLLECTIVITÉS, LA SOCIÉTÉ FORESTENER ACCOMPAGNE LES TERRITOIRES RURAUX DANS LA CRÉATION DE RÉSEAUX DE CHALEUR ALIMENTÉS PAR DU BOIS LOCAL. RETOUR SUR L'EXPÉRIENCE DE SIX COMMUNES DE GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE, ET DE LA COMMUNE DE CHARNÈCLES DANS LE PAYS VOIRONNAIS.



Permettre l'émergence de petits réseaux de chaleur alimentés au bois local dans des territoires ruraux : c'est la raison d'être de ForestEner. Basée en Savoie, la société est une SAS ayant à son capital tous les acteurs des territoires : collectivités locales, regroupements de citoyens, entreprises et coopératives spécialisées sur les énergies renouvelables. Elle s'attache à développer, réaliser, financer et exploiter de petits réseaux de chaleur pour les collectivités volontaires. Ces réseaux sont d'une puissance comprise entre 300 et 5 000 mégawatts et peuvent alimenter quelques bâtiments communaux. En échange, les collectivités mettent un terrain à disposition et s'engagent à acheter la chaleur durant 15 à 20 ans, pour un coût comprenant une part fixe et une part liée à la consommation. « Notre objectif est d'aider les collectivités à mener des projets complexes en termes de gestion, de montage, voire de financement », résume Eddie Chinal, président de ForestEner.

Solution « clé en main »

« Souvent, les petites communes n'ont pas les compétences pour monter un réseau de chaleur renouvelable. Elles ont intérêt à se tourner vers une solution "clé en main" », confirme Hélène Poimbœuf, directrice de la Transition énergétique à Grenoble Alpes Métropole. Ici le réseau de chaleur métropolitain ne couvre pas tout le territoire. La métropole a déjà amené six communes à développer leur propre réseau de chaleur bois via ForestEner. Et elle est devenue actionnaire de la société. Toujours en Isère, dans la communauté d'agglomération du Pays voironnais, Nadine Reux, vice-présidente à la Transition énergétique et maire de Charnècles, a également remplacé en 2021 deux chaudières au fioul par des chaudières à granulés bois avec ForestEner. Elle confirme la facilité de montage du projet, le soulagement des services techniques. La rentabilité est aussi

« Les collectivités mettent un terrain à disposition et s'engagent à acheter la chaleur durant 15 à 20 ans »

au rendez-vous : « Aujourd'hui, le coût des granulés et de l'abonnement à ForestEner correspond à ce que l'on payait en fioul. Et le prix du bois est moins soumis à variation », détaille-t-elle.

Collectivités actionnaires

Autre avantage, celui de la participation citoyenne que la société propose, avec 43 % de son capital détenu par des groupements citoyens, et une chargée de mission dédiée à la pédagogie. Pour Hélène Poimbœuf, « c'est ce qui nous a intéressés en premier. Ce type de projet est très technique ». Nadine Reux explique : « Nous avons mis du temps à convaincre le conseil municipal : il y avait des questions sur le fait de ne pas être propriétaire de la chaudière, d'acheter de l'eau chaude, sur l'approvisionnement en bois... ForestEner a répondu, a détaillé le fonctionnement technique et financier, et nous a fait visiter un autre projet ». En outre, les collectivités qui mènent un projet deviennent actionnaires : elles sont aujourd'hui 12 à détenir 23 % du capital. « Le fait que nous soyons un outil public, privé et citoyen rassure les communes », constate Eddie Chinal.

Développer les ENR de manière décentralisée

À Grenoble Alpes Métropole, cette solution fait partie des outils proposés aux communes pour mener leur politique énergétique. « Nous nous appuyons sur ce type de structure pour faire de la pédagogie et développer les énergies renouvelables de manière décentralisée et acceptée par les habitants », détaille Hélène Poimbœuf. Grenoble Alpes Métropole et la communauté d'agglomération du Pays voironnais accompagnent aussi les communes dans l'obtention de financements. Et, avantage supplémentaire, ces projets contribuent au développement économique : « Au lieu d'acheter du fioul venu de l'autre bout de la planète, la production de bois, l'entretien et la maintenance sont confiés à des entreprises locales », résume Eddie Chinal. ●

Sassenage fait partie des communes de la métropole grenobloise ayant développé leur réseau de chaleur avec l'aide de ForestEner / © Service Communication Ville de Sassenage

